

APPEL A MANIFESTER **pour la vérité et la justice**

SAMEDI 21 JANVIER 2017
14H - PLACE CASTELLANE



Moi, **Leyla SAYLEMEZ**, j'avais 25 ans. J'ai grandi en Allemagne. C'est en cherchant mon pays, ma langue, ma culture que j'ai connu la lutte. A travers moi, c'est la fille du Kurdistan que mes assassins ont voulu abattre.



Moi, **Fidan DOGAN**, j'avais 31 ans. J'avais 8 ans lorsque je suis arrivée en France avec ma famille chassée par la répression de l'Etat turc. J'avais foi en la justice française. C'est sous les yeux de celle-ci que j'ai été assassinée.



Moi, **Sakine CANSIZ**, j'avais 54 ans. Le combat pour la liberté de mon peuple était toute ma vie. J'ai résisté à toutes sortes de tortures dans les geôles turques. Après 35 ans de lutte, j'ai été assassinée en France.

Nous militons pour la paix et les droits et humains.

Nous avons été assassinées le 9 janvier 2013, en plein cœur de Paris.

Depuis des siècles, notre peuple lutte contre l'oppression.

Nous sommes 40 millions, mais notre pays, le Kurdistan, ne figure pas sur la carte, ce qui fait de nous le plus grand peuple sans Etat.

Voilà 4 ans déjà...

NOUS EXIGEONS LA VERITE ET LA JUSTICE

Sakine, Rojbîn et Leyla

Leurs droits sont nos droits.

Nous exigeons la vérité et la justice !

Le mercredi 9 janvier 2013, les militantes kurdes Sakine Cansiz, Fidan Dogan (Rojbîn) et Leyla Saylemez étaient froidement exécutées, dans les locaux du Centre d'Information du Kurdistan, à Paris. Ce triple assassinat a bouleversé tout un peuple mais est pratiquement passé inaperçu en France.

Depuis, les représentants de la communauté kurde et les familles des victimes, soutenues par de nombreuses organisations et personnes attachées à la vérité et la justice, ont multiplié les actions et les appels pour demander aux autorités françaises toute la lumière sur ce crime politique odieux.

Rage et consternation, le procès n'aura pas lieu.

Le Parquet de Paris a annoncé le décès d'Omer Güney, l'assassin présumé de ce triple assassinat, en relation avec une entreprise terroriste, le 17 décembre 2016. Sa disparition interrompt le processus judiciaire en cours. Le procès d'assises, qui devait s'ouvrir le 23 janvier, dont la date a été fixée une première fois, le 5 décembre 2016, n'aura pas lieu. Alors que l'instruction judiciaire a été bouclée en mai 2015, pourquoi une date d'audience aussi lointaine ? Ce n'est pas un hasard : nul ne pouvait ignorer que le présumé coupable souffrait d'un mal incurable et que ses jours étaient comptés.

Personne ne peut croire que ces assassinats furent l'œuvre d'un seul homme. Pour la première fois en France, dans une instruction judiciaire ouverte pour des crimes politiques, la Justice française évoquait l'implication d'un service de renseignement étranger en l'occurrence le MIT.

Ce procès, devait permettre de faire toute la lumière sur les commanditaires, fussent-ils les plus hauts dirigeants de l'Etat turc et sur les dysfonctionnements des services du renseignement français ; il devait répondre aux questions : pourquoi la France n'a pas assuré la sécurité de celles auxquelles elle avait accordé sa protection avec le statut de réfugiées politiques ? Pourquoi n'a-t-elle pas déclassifié certains documents classés "secret défense" ?

Depuis le début de l'enquête, les autorités politiques françaises se sont efforcées d'étouffer l'affaire, au nom de la raison d'Etat. Soucieuse de préserver leurs relations avec la Turquie, elles, non jamais prie la peine de recevoir les familles de victimes, ni les représentants de la communauté kurde.

Leurs droits sont nos droits, l'action judiciaire ne doit pas s'arrêter avec la mort de Ömer Güney. L'enquête doit se poursuivre, les commanditaires doivent être recherchés et jugés, le gouvernement turc et ses services secrets doivent être démasqués, les autorités françaises doivent rendre des comptes aux familles, au peuple kurde et français.

Ces trois femmes militaient pour la paix et les droits humains. C'est pourquoi, défendre la mémoire de Sakine, Rojbîn et Leyla est une cause citoyenne.

Le CSK.13 et nombreuses organisations appelons à un rassemblement unitaire pour :

- Exiger justice et vérité afin d'honorer la mémoire de Sakine, Rojbin, Leyla**
- Crier notre colère et notre indignation face à l'inertie des autorités françaises**
- Marquer notre tristesse et notre détermination à poursuivre leur combat pour la paix**

En 2013, cette triple exécution intervient à un moment de grand espoir, des pourparlers de paix étaient engagés entre le Premier Ministre, Recep Tayyip Erdogan, et Abdullah Öcalan, le Leader du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Aujourd'hui, les commanditaires sont libres et continuent de massacrer le peuple kurde. La moindre valeur de ce qui peut être le respect de la démocratie, la liberté de la presse, l'application des droits humains les plus élémentaires ou encore l'état de droit sont bafoués par le Président Erdogan. En Turquie, la souffrance du peuple kurde et de tous les démocrates est passée sous silence par la France et l'Europe.

Collectif Solidarité Kurdistan.13 (CSK.13) :

Centre Culturel des Alevis Marseille - Centre Démocratique Kurde Marseille (CDKM) - Ensemble 13 - Ligue des Droits de l'Homme (LDH) 13 - Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) 13 - Parti Communiste Français (PCF) 13 - Parti de Gauche 13 - Solidarité & Liberté - Union Départementale CGT

Premiers signataires : Aix Solidarité - Association des femmes kurdes (Arin Mirkan) - Marche Mondiale des Femmes 13 PACA - Rouge Vif 13 - Union Juive Française pour la Paix (UJFP) -